

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du Mardi 1^{er} décembre 2015**

Le mardi premier décembre deux mille quinze à 18 heures 30, les membres du Conseil du 6^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6^e arrondissement, sur la convocation en date du mercredi 25 novembre deux mille quinze qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

1-Réf. : 062015044

Désignation du Secrétaire de séance.

2-Réf. 062015048

Adoption de la procédure d'urgence.

3-Réf. : 062015045

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 3 novembre 2015.

4-Réf. : DLH 2015-252

Aliénation de parties communes dans l'immeuble en copropriété 35-37, rue Bonaparte (6^e).

5-Réf. : DDCT 2015-131

Subventions Fonds du Maire à 4 associations du 6^e arrondissement (montant : 22 182 €).

6-Réf. : DDEEES 2015-80

Subvention à l'association Saint -Placide Cherche-Midi pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2014 (6^e) (montant : 9 700 €).

7-Réf. : DDEEES 2015-211

Subvention et convention avec Mines ParisTech dans le cadre du budget participatif 2014 pour le projet Coworking (espaces de travail collaboratif) étudiants - entrepreneurs (montant : 69 960 €).

8-Réf. : DDEEES 2015-180

Ancien réfectoire des Cordeliers (6^e) - Modalités de participation financière à la concession de travaux avec la RIVP (montant : 3 985 000 €).

9-Réf. : DPP 2015-4

Fixation des redevances annuelles d'un montant de 100 euros dues par l'association Protection civile de Paris pour l'occupation temporaire de locaux situés 85, rue de Vaugirard à Paris 6^e.

10-Réf. : DVD 2015-39

39-1 : Partie garage du parc de stationnement Saint-Germain-des-Prés (6^e) - Avenant n° 1 au contrat d'affermage.

39-2 : Partie garage du parc de stationnement Saint-Germain-des-Prés (6^e) - DSP pour l'exploitation et l'entretien de la partie garage - Modalités de passation.

11-Réf. : DVD 2015-129

Nouveau règlement de voirie de la Ville de Paris - Approbation.

12-Réf. : 062015046

Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association PLANETE AMAZONE, relative à l'occupation permanente d'un local au sein de la Mairie.

13-Réf. : 062015047

Question orale au Maire du 6^e arrondissement présentée par Madame Juliette Raoul-Duval relative à l'utilisation des budgets alloués aux conseils de quartier du 6^e.

14-Information sur la programmation des Investissements d'Intérêt Local (IIL) 2016

15-Affaires diverses

Membres présents :

- Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e
- Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier adjoint au Maire
- Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire
- Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire
- Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire,
- Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire
- Madame Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e,
- Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e
- Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'Arrondissement
- Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement
- Monsieur Andréa BEGO GHINA, Conseiller d'Arrondissement,
- Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'Arrondissement

Membres excusés ayant donné pouvoir :

- Monsieur Bertrand PAVLIK, Conseiller d'Arrondissement, donne pouvoir à Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'Arrondissement.

Secrétaire de séance :

Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance, et Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, assure les fonctions de secrétaire auxiliaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Observations :

1) Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire, arrive en séance au cours de la discussion du point n° 4 (DLH 2015-252) et participe au vote de ce point.

2) Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, quitte la séance après le point n° 10 (DVD 2015-39).

3) Réf. : DVD 2015-129

Les élus de la majorité municipale votent contre ce projet au motif que, le seul avantage de la modification du règlement de voirie concerne les délais car les réfections seront réalisées plus vite. Cependant, les inconvénients seront nombreux : bilan carbone, qualité des revêtements, augmentation des coûts pour les concessionnaires, perte de contrôle de la Ville sur son espace public.

Après la réforme des ateliers de la DVD (ateliers mutualisés), la refonte du règlement de voirie est une nouvelle atteinte à la qualité de la voirie parisienne.

Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement, indique qu'elle vote pour ce projet. Elle estime que cette réforme va permettre de réduire la durée des travaux de voirie et donc les nuisances qu'ils peuvent engendrer.

3) Réf. : 062015046

Juliette RAOUL DUVAL, Conseillère d'arrondissement, vote pour ce projet car il s'agit d'une association qui participe à l'amélioration de la qualité de l'environnement, mais réitère sa demande de pouvoir connaître les critères retenus pour proposer une mise à disposition permanente d'une salle en mairie.

Elle regrette le manque d'information quant aux demandes des associations qui n'ont pas obtenu une mise à disposition de salles.

Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e, indique qu'elle vote pour ce projet, car elle se félicite de cette initiative concrète de la Mairie du 6^e, au moment où se déroule la COP 21.

Elle estime que la lutte contre la déforestation est vitale pour la planète et le climat.

Ouverture de la séance :

A l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

1-Réf. : 062015044

Désignation du Secrétaire de séance.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation du secrétaire de séance est adoptée à l'unanimité.

Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, est désigné secrétaire auxiliaire, à l'unanimité.

2-Réf. : 062015048

Adoption de la procédure d'urgence.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La procédure d'urgence est adoptée à l'unanimité.

3-Réf. : 062015045

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 3 novembre 2015.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 3 novembre 2015 est adopté à l'unanimité.

4-Réf. : DLH 2015-252

Aliénation de parties communes dans l'immeuble en copropriété 35-37 rue Bonaparte (6^e).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

5-Réf. : DDCT 2015-131

Subventions Fonds du Maire à 4 associations du 6^e arrondissement (montant : 22 182 €).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

6-Réf. : DDEEES 2015-80

Subvention à l'association Saint-Placide Cherche Midi pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2014 (6^e) (Montant : 9 700 €).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

7-Réf. : DDEES 2015-211

Subvention et convention avec Mines Paris Tech dans le cadre du budget participatif 2014 pour le projet Coworking (espaces de travail collaboratif) étudiants - entrepreneurs (montant : 69 960 €).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

8-Réf. : DDEES 2015-180

Ancien réfectoire des Cordeliers (6^e) - Modalités de participation financière à la concession de travaux avec la RIVP (Montant : 3 985 000 €).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

9-Réf. : DPP 2015-4

Fixation des redevances annuelles d'un montant de 100 euros dues par l'association Protection civile de Paris pour l'occupation temporaire de locaux situés 85, rue de Vaugirard à Paris 6^e.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

10-Réf. : DVD 2015-39

39-1 : Partie garage du parc de stationnement Saint-Germain-des-Prés (6^e) - Avenant n° 1 au contrat d'affermage.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

39-2 : Partie garage du parc de stationnement Saint-Germain-des-Prés (6^e) - DSP pour l'exploitation et l'entretien de la partie garage - Modalités de passation.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

11-Réf. : DVD 2015-129

Nouveau règlement de voirie de la Ville de Paris - Approbation

VOTANTS : 12 POUR : 1 CONTRE : 11 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est rejeté à la majorité.

12-Réf. : 062015046

Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association PLANETE AMAZONE, relative à l'occupation permanente d'un local au sein de la Mairie.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

13-Réf. : Q062015047

Question orale au Maire du 6^e arrondissement présentée par Madame Juliette RAOUL-DUVAL, relative à l'utilisation des budgets alloués aux conseils de quartier du 6^e.

14-Information sur la programmation des Investissements d'Intérêt Local (IIL) 2016

15-Affaires diverses

Monsieur Jean-Pierre-LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement, indique que le prochain Conseil d'arrondissement aura lieu :

. Mardi 2 février 2015 à 18h30

.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 35.

Le Secrétaire de séance



Marie-Thérèse LACOMBE